

# Programme Bilan de compétences

*Territoire[s] de  
changement*

## **SOMMAIRE**

**C'est quoi un bilan de compétences ?**

**Informations pratiques Qualiopi**

**Objectifs du bilan de compétences**

**Les prérequis**

**Les 3 étapes d'un bilan**

**Programme séquentiel**

**La phase préliminaire**

**A chacun son bilan de compétences**

**Modalités de financement et délais d'accès**

**La phase d'investigation et les outils**

**La phase de conclusion**

**Modalités d'évaluation et confidentialité**

**Suivi à 6 mois**

**Accessibilité handicap**

**Contacts**

# C'est quoi un bilan de compétences?

**Le bilan de compétences** permet de faire le point sur sa carrière professionnelle et, si besoin, de définir un nouveau projet professionnel.

## Qui peut en bénéficier?

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi,
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.

# Informations pratiques

- ▶ Public concerné : toute personne souhaitant faire le point sur son parcours professionnel, identifier ses compétences, clarifier un projet ou préparer une évolution/reconversion.
- ▶ Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour engager un bilan de compétences.
- ▶ Durée : selon la formule retenue : Base, Classique ou Complet.
- ▶ Modalités : présentiel, distanciel ou mixte, selon le besoin et les contraintes du bénéficiaire.
- ▶ Lieu : 745 Chemin des Molières, 83136 La Roquebrussanne, ou tout autre lieu défini conjointement ; séances possibles en visioconférence.
- ▶ Délai d'accès : démarrage après l'entretien préliminaire, la validation de la formule, la contractualisation et, le cas échéant, les délais imposés par le financeur.

**Contact administratif et pédagogique : [contact@territoiresdechangement.fr](mailto:contact@territoiresdechangement.fr) — 06 18 22 51 25.**

# Objectifs du bilan de compétences

- ▶ Analyser son parcours professionnel et personnel.
- ▶ Identifier ses compétences, aptitudes, motivations et ressources.
- ▶ Clarifier ses besoins, contraintes et priorités professionnelles.
- ▶ Construire un ou plusieurs projets professionnels réalistes.
- ▶ Vérifier la faisabilité du projet retenu.
- ▶ Définir un plan d'action permettant sa mise en œuvre.
- ▶ Prendre connaissance du document de synthèse remis en fin de bilan.

# Les prérequis

**Aucun prérequis n'est nécessaire pour démarrer un bilan de compétences.**

**La démarche nécessite que le bénéficiaire soit disponible pour s'impliquer dans les entretiens, les travaux personnels et les enquêtes éventuelles.**

**Si la situation personnelle, professionnelle ou médicale ne permet pas d'engager immédiatement le bilan dans de bonnes conditions, le démarrage pourra être différé.**

**Le bénéficiaire pourra, si nécessaire, être invité à se rapprocher d'un professionnel compétent.**

Comment se déroule un bilan de  
compétences?

# Les 3 étapes d'un bilan

**Une phase préliminaire** dont l'objet est :

- d'analyser votre demande et vos besoins,
- de déterminer le format le plus adapté à votre situation,
- de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

**Une phase d'investigation** pour vous permettre :

- de mieux vous connaître,
- d'identifier vos envies,
- d'identifier vos forces et compétences,
- d'envisager la suite de votre carrière ou de définir un nouveau projet professionnel réaliste.

**Une phase de conclusion** afin que vous puissiez :

- recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation de votre projet professionnel,
- définir un plan d'action pour réaliser votre projet professionnel,
- prendre connaissance du document de synthèse et de la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi.

# Programme séquentiel

## Entretien préliminaire - 45 minutes

Analyse de la situation et des besoins  
Présentation du cadre  
Validation du choix du consultant  
Validation du choix de la formule

## Séance 1 - 2 heures

Courbe de vie  
Autodiagnostic - Analyse partagée de la situation (APS)  
Préparation du retour d'image 360°

## Séance 2 - 2 heures

Débrief Courbe de vie  
Comportements au travail

## Séance 3 - 2 heures

Jeu des 100 métiers - Explorama  
Préparation des enquêtes métier  
Retour d'image 360° (si premiers retours des personnes consultées)

## Séance 4 - 2 heures

Retour d'image 360° - Débrief et analyse  
Centre d'intérêt  
RIASEC

## Séance 5 et 6 - 4 heures

Centres d'intérêt - Débrief et analyse  
Retour RIASEC  
Risques du changement\*  
Retour enquêtes métier\*

## Séance 7 - 2 heures

CONCLUSION  
Fichier MON PROJET  
Synthèse du bilan

## Séance 8 - 2 heures\*

Arbre de vie

La durée et les contenus sont adaptés selon la formule retenue, les besoins du bénéficiaire et les modalités contractuelles. La séance 8 est mobilisée selon la formule choisie.

# La phase préliminaire

# Déroulement

- Un **entretien préliminaire** de 45 min, gratuit et sans engagement, vous est proposé. Cet entretien peut être réalisé en visio ou en présentiel

Il est l'occasion:

- de faire le point sur **votre demande et vos attentes** et de vérifier que le bilan de compétences est bien adapté à vos besoins,
  - valider que je suis **la bonne personne** pour vous accompagner,
  - choisir **la formule la plus adaptée** à vos besoins.
- Suite à cet entretien, vous décidez **si vous souhaitez poursuivre** avec [Territoire\[s\] de changement](#)

# Déroulement

Chaque accompagnement est composé de:

- Plusieurs séances **en présentiel ou en visio.**



- **Travail personnel accompagné:** celui-ci vous permet soit d'approfondir le travail réalisé en séance, soit de préparer la séance suivante, soit de réaliser des recherches et des enquêtes pour construire votre projet.

# A chacun son bilan de compétences

	COMPLET	CLASSIQUE	BASE
Entretien personnalisé	16 h	14 h	10 h
Travail personnel accompagné	8 h	10 h	6 h
Séance de suivi	✓	✓	✓
Travail sur le CV, préparation entretien...	✓		
Prix	2100 €	1950 €	1400 €
Offre -30 ans ou financement personnel**		1690 €	1290 €

\*Cette formule est dédiée aux personnes qui ont déjà une idée de projet professionnel et qui souhaitent la valider avant de se lancer.

\*\*En cas de financement personnel, un paiement en trois fois est possible.

# Les modalités de financement

- Votre Compte personnel de formation (CPF)
- Votre employeur
- Pôle Emploi
- Financement personnel: un paiement en plusieurs fois est possible

# Les délais pour démarrer

## CPF

Après avoir saisi votre inscription sur la plateforme du CPF, votre bilan de compétences pourra démarrer après un délai de 11 jours ouvrés.

## Entreprise

Une convention tripartite devra être signée avec votre employeur sur laquelle la date de démarrage sera indiquée.

## Pôle Emploi

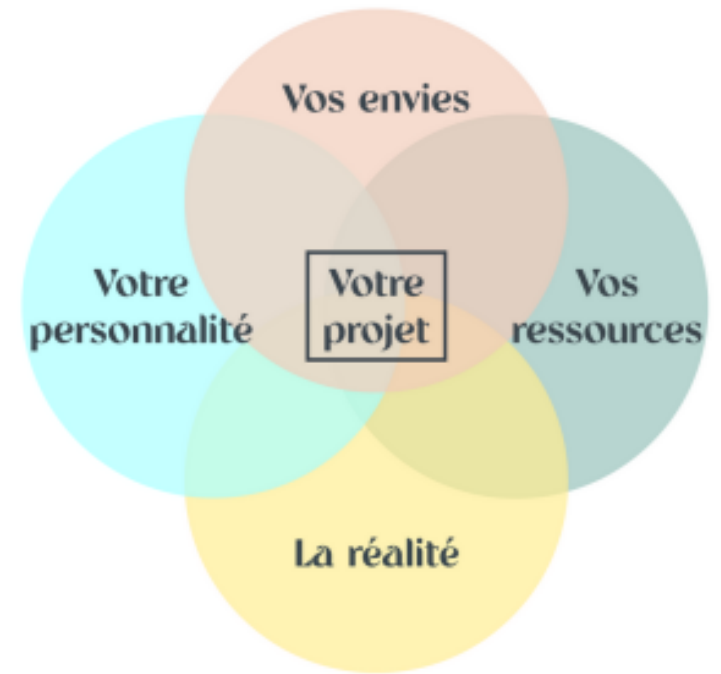
Votre bilan pourra démarrer après acceptation de votre devis.

# La phase d'investigation

# La phase d'investigation

Votre **nouveau projet professionnel** se situe à l'intersection de ces quatre cercles. Le travail que nous allons mener, pendant **cette phase d'investigation**, consistera donc à :

- Révéler **vos PERSONNALITÉ** afin de construire un projet aligné avec qui vous êtes et mettre le doigt sur vos peurs et vos croyances limitantes pour que vous soyez en mesure de vous en libérer.
- Définir **vos ENVIES** pour que votre projet soit inspirant et motivant, et mettre en lumière vos passions, même si vous pensez ne pas en avoir, pour faire ce que vous aimez au quotidien.
- Bâtir votre projet sur **vos RESSOURCES** et découvrir vos forces et vos talents pour que vous puissiez les déployer.
- Enfin, vous confronter à **la RÉALITÉ** pour que votre projet puisse se concrétiser.



# Les outils

- Le **jeu des 100 métiers**, l'**Explorama**, le **Strong®** pour ouvrir de nouvelles pistes;
- Une **enquête de retour d'image** pour prendre conscience de vos forces;
- Des **enquêtes métiers** pour vous confronter à la réalité;
- Des **misés en relation** quand cela est possible;
- De la **documentation, des liens...**;
- Et surtout un **questionnement fin et pointu** pour vous permettre des prises de conscience.

# La phase de conclusion

# 4 étapes pour un nouveau départ

**1**

Validation de **votre projet** principal et d'un projet alternatif.

**2**

Définition d'**un plan d'action** pour mettre en place ces projets.

**3**

Lecture et remise du **document de synthèse** qui reprend l'ensemble du travail que vous aurez effectué.

**4**

**Entretien de suivi**, six mois, après pour faire le point sur votre évolution.

# Modalités d'évaluation et confidentialité

## ▶ **Évaluation / conclusion**

- ▶ Co-évaluation au fil de l'accompagnement.
- ▶ Travaux personnels et enquêtes métier.
- ▶ Formalisation du projet professionnel.
- ▶ Construction du plan d'action.
- ▶ Remise du document de synthèse en fin de bilan.
- ▶ Questionnaire de satisfaction et suivi à 6 mois.

## ▶ **Confidentialité**

- ▶ Les échanges sont strictement confidentiels.
- ▶ La synthèse est remise uniquement au bénéficiaire.
- ▶ Aucune transmission à un tiers sans accord exprès du bénéficiaire.
- ▶ Les données sont conservées dans le respect du RGPD.

et ensuite?

# Un suivi adapté à vos besoins



## UN SUIVI AUTOMATIQUE

**Séance de suivi** à six mois pour faire le point sur la mise en place de votre projet



## COACHING

**Des séances de coaching**, si besoin ensuite, pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet.

Vous êtes en situation de handicap



# Des adaptations possibles

**Les personnes en situation de handicap ou rencontrant une difficulté particulière sont invitées à contacter le référent handicap.**

**Les adaptations peuvent porter sur le rythme, les modalités de réalisation, les supports, les outils utilisés ou les conditions matérielles.**

**Exemples : visioconférence, adaptation des supports, choix d'un lieu accessible, organisation des pauses, mobilisation d'un partenaire spécialisé si nécessaire.**

**Référent handicap : Guy DARDILHAC — 06 29 31 80 19 —  
guy.dardilhac@territoiresdechangement.fr.**

**Vous  
repartirez  
avec...**

- ✓ **UN PROJET PROFESSIONNEL  
ENTHOUSIASMANT**
- ✓ **UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE  
VOUS-MÊME**
- ✓ **UNE PLUS GRANDE CONSCIENCE DE VOS  
RESSOURCES**
- ✓ **UNE AMÉLIORATION DE VOTRE  
CONFIANCE EN VOUS**
- ✓ **DE LA SÉRÉNITÉ ET DE L'APAISEMENT**

# Contacts et informations légales

- ▶ **TERRITOIRE[S] DE CHANGEMENT — 745 Chemin des Molières, 83136 La Roquebrussanne.**
- ▶ **SIRET : 920 891 173 00014 — RCS Draguignan 920 891 173.**
- ▶ **Déclaration d'activité : 93 83 07063 83.**
- ▶ **Contact administratif et pédagogique : [contact@territoiresdechangement.fr](mailto:contact@territoiresdechangement.fr) — 06 18 22 51 25.**
- ▶ **Référent handicap : Guy DARDILHAC — 06 29 31 80 19 — [guy.dardilhac@territoiresdechangement.fr](mailto:guy.dardilhac@territoiresdechangement.fr).**